

 Groupe les Républicains

**Séance du Conseil de Paris des 17, 18 et 19 mai 2016**

**Vœu déposé par Florence BERTHOUT, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Jean-François LEGARET, Jean-Pierre LECOQ, Delphine BÜRKLI, Jeanne d’HAUTESERRE, Philippe GOUJON, Claude GOASGUEN, Brigitte KUSTER et les élus du groupe les Républicains relatif la création d’un établissement public central dans le cadre de la réforme de la restauration scolaire voulue par la Maire de Paris**

Considérant la volonté de la Maire de Paris de réformer l’organisation de la restauration scolaire à Paris ;

Considérant notamment le souhait de la Maire de Paris de créer un établissement public parisien de la restauration scolaire à horizon 2017 ;

Considérant que cette centralisation de la restauration scolaire aura comme conséquences directes la centralisation des achats et des approvisionnements ainsi qu’une gestion des ressources humaines au niveau parisien ;

Considérant qu’aujourd’hui, la restauration scolaire est assurée par les Caisses des écoles  des 20 arrondissements ;

Considérant que plusieurs de ces Caisses des écoles appliquent aujourd’hui une politique qualitative exigeante ;

Considérant que cette réforme engendrera inévitablement une perte de qualité pour le service de restauration pour les écoles de ces arrondissements par un phénomène de nivellement par le bas ;

Considérant par exemple que dans le cadre de la réforme qu’il envisage, l’Exécutif parisien fixe un objectif de 50% d’alimentation durable à l’horizon 2020, sans engagement précis sur les approvisionnements en filière courte ;

Considérant que l’arrondissement est l’échelon le plus adapté pour faciliter le développement des approvisionnements auprès des petits producteurs et éleveurs ;

Considérant donc que les « petits parisiens » qui bénéficient de repas produits par les Caisses des écoles qui proposent une part d’alimentation durable supérieure et des engagements forts en approvisionnement de proximité vont donc se trouver lésés par cette réforme qui engendrera ainsi inévitablement une perte de qualité pour le service ;

Considérant d’autre part que la gestion centralisée des personnels entrainera la démobilisation des personnels attachés aujourd’hui au lien direct avec leur supérieur hiérarchique et avec l’équipe administrative de leur Caisse des écoles ;

Considérant enfin que la question de la responsabilité des Présidents de Caisses des écoles restera entière alors qu’ils ne seront plus en charge de la politique d’achat mais qu’ils seront toujours responsables devant les familles et au regard de la loi ;

**Florence BERTHOUT, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Jean-François LEGARET, Jean-Pierre LECOQ, Delphine BÜRKLI, Jeanne d’HAUTESERRE, Philippe GOUJON, Claude GOASGUEN, Brigitte KUSTER et les élus du groupe les Républicains émettent le vœu que la Maire de Paris renonce à créer un établissement public central chargé de la restauration scolaire.**